



## Conseil Municipal : séance du 17 février 2016

### Extrait du Registre des délibérations et Compte rendu

L'an deux mille seize le mercredi 17 février, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	17
Pouvoirs :	1
<b>Votants :</b>	<b>18</b>
Absents :	2
Date de convocation	
<b>11 février 2016</b>	

**Étaient présents :** Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint  
François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

**Excusé :** Eric JAMET donne pouvoir à Murielle CHAPU

**Absent :** Jean-Luc JOULIN

**Secrétaire de séance :** Julie PEARSON

Le compte rendu du 20 janvier 2016 a été adopté à l'unanimité.

#### ADHESIONS 2016

Sur proposition du Maire le conseil accepte d'adhérer à la PEFC dont le but est de promouvoir la gestion de la forêt, pour la modique somme de 20 € pour 5 ans. Cette adhésion permettra d'obtenir une subvention lors de replantations de peupleraies d'un montant d'environ 2,80 à 3 € par plant sachant qu'un plant de peuplier coûte environ 4 à 4,50€.

Reconduction des autres adhésions annuelles :

Fondation du patrimoine pour 100 € ; CAUE pour 193,70 € et Plante et Cité pour 105 €.

(...D20160217-01-AmendementSDCIReexamenEauPotable

#### Amendement de réexamen du volet « eau potable » du SDCI

Avis du Conseil Municipal

La loi NOTRe vise à rationaliser le nombre de structures intercommunales en les regroupant à des échelles plus importantes ou en les faisant disparaître au travers de la prise de compétence par les EPCI FP. La proposition que font donc les services d'eau potable du département est de passer de 38 services à 6 services en mettant en place 3 syndicats ruraux.

Monsieur le Maire rappelle que pour le SMAEP de Candes/Montsoreau, son intégration à la CA SLD est déjà prévue en 2020.

Le conseil municipal,

- **Est favorable** à la proposition d'amendement visant la création de 3 syndicats ruraux en charge de la compétence « eau potable » en plus des 3 communautés d'agglomération, sur le Département du Maine-et-Loire ;
- **Demande** à ce que Madame le préfet prenne sa décision de modification des territoires des syndicats au 01/01/2020 comme prévu initialement et non au 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de permettre aux syndicats de s'organiser dans un délai raisonnable et en adéquation avec ces modifications majeures.

(...D20160217-02-VoteSubventions2016

#### **VOTE DES SUBVENTIONS 2016**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les montants des subventions aux **Associations** suivantes :

Association	Montant	Association	Montant
ADMR Allonnes	<b>2200</b>	ESPACE VIE SOCIALE	<b>548</b>
AMIS DE L'ORGUE Varennes/Loire	<b>250</b>	ESVV (Entente Sportive Varennes Villebernier)	<b>3200</b>
AREGHAT	<b>50</b>	PROTECTION DES CULTURES de Varennes	<b>500</b>
ASCC (Sauvegarde Chapelles Calvaires de l'Anjou)	<b>20</b>	MUSIC'A VARENNES	<b>3555</b>
ONEA Omnibad Nord Est Anjou	<b>430</b>	S.P.A Autonome du Maine et Loire	<b>582</b>
CHŒUR A CŒUR Chorale	<b>500</b>	USV TENNIS	<b>1400</b>
CO-LIBRIS Bibliothèque	<b>2260</b>	USEP du canton d'Allonnes	<b>444</b>
COMITÉ DES FÊTES	<b>1700</b>		

(...D20160217-03-AchatVéhicule **ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE**

Vu la délibération du 20/01/2016 autorisant des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 ;  
 Vu les projets d'investissement présentés par Monsieur le Maire et proposés par la commission BUDGET du 10 février 2016 ;  
 Vu l'offre du Garage du Jeu de Paume concernant un véhicule en très bon état (04/12/2014 et 4100 kms);  
 Considérant que ce véhicule utilitaire répond à toutes les caractéristiques d'aménagement attendues permettant aux agents techniques de remplir certaines missions dans de meilleures conditions et de façon plus réactives.  
 Après en avoir délibéré, le conseil municipal, (par 16 voix pour et 2 abstentions) ,  
**AUTORISE** l'achat d'un véhicule « JUMPER III » pour un montant de **24 809,04 € TTC € ...)**

D20160217-04-MSPtravauxSubventions2016

**MSP PROJET FINANCIER 2016 - demandes de subventions**

« ...

Monsieur le Maire rappelle que la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est terminée depuis 2014 et compte tenu de son rayonnement géographique au-delà de la commune, il est nécessaire d'aménager deux à trois cabinets supplémentaires.

En effet tous les cabinets aménagés sont occupés (1 kinésithérapeute, 1 podologue, 2 infirmières, 1 psychiatre et prochainement 1 médecin) et Mme NALIN médecin a confirmé son intention de rejoindre la MSP fin 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de prévoir au budget 2016 les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire suivants :
  - deux cabinets médicaux supplémentaires,
  - l'agencement de l'accueil,
  - l'installation de portes automatiques pour une meilleure accessibilité

➤ **APPROUVE :**

- **Le Budget prévisionnel d'investissement suivant :**

TRAVAUX et AGENCEMENT	Montant H.T.	100 100 €
Portes automatiques		4 400 €
Agencement (Banque d'accueil, rangements) (1 lot)		13 000 €
Travaux (8 lots)		82 700 €
<b>HONORAIRES Maitrise d'oeuvre</b>		<b>15 900 €</b>
Architecte mandataire et cotraitants		13 850 €
Bureau de contrôle		1 300 €
Coordonnateur SPS		750 €
<b>TOTAL</b>		<b>116 000 €</b>

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'état dans le cadre :

- de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- des subventions de soutien à l'investissement public local « Bourgs-centre » et « Grandes priorités »
- de la réserve parlementaire (TDIL).

- **Le plan de financement suivant :**

FINANCEMENTS	MONTANT H.T	%
ETAT DETR	29 000 €	25%
ETAT- Subvention Bourgs-Centre	58 000 €	50%
TDIL (réserve parlementaire)	5 800 €	5%
AUTOFINANCEMENT ou emprunt	23 200 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>116 000 €</b>	<b>100%</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, les subventions nécessaires au financement de cette opération.

**SALLE DE SPORTS TRAVAUX - demandes de subventions**

Monsieur le Maire rappelle que l'état de la Salle de Sports fait l'objet de remarques récurrentes depuis plusieurs années concernant l'isolation et l'étanchéité de la toiture engendrant des variations de température ne permettant pas un chauffage optimal. En outre cette situation provoque une condensation importante avec détérioration du parquet et multiplie les risques de glissades pour les usagers (scolaires et associations sportives communales et intercommunales).

La commission BUDGET a proposé d'inscrire des crédits pour ces travaux au budget 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'inscrire au budget 2016 les travaux de rénovation/remplacement de la toiture de la Salle de sports.

➤ **APPROUVE :**

- **Le Budget prévisionnel d'investissement suivant :**

TRAVAUX	Montant H.T.	130 000 €
Travaux		130 000 €
<b>HONORAIRES</b>		<b>17 000 €</b>
Etudes		2 000 €
Architecte		11 700 €
Bureau de contrôle		2 200 €
Coordonnateur SPS		1 100 €
<b>TOTAL</b>		<b>147 000 €</b>

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'état dans le cadre :

- de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- des subventions de soutien à l'investissement public local « Bourgs-centre » et « Grandes priorités »
- de la réserve parlementaire (TDIL).

- **Le plan de financement suivant :**

FINANCEMENTS	MONTANT H.T	%
ETAT DETR	36 750 €	25%
ETAT- Subvention Bourgs-Centre	73 500 €	50%
TDIL (réserve parlementaire)	7 350 €	5%
AUTOFINANCEMENT ou emprunt	29 400 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>147 000 €</b>	<b>100%</b>

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, les subventions nécessaires au financement de cette opération.

**RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE - demandes de subventions**

« ... »

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur les gains énergétiques des bâtiments communaux et, dans ce cadre, envisage la réalisation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments scolaires.

Ces travaux s'inscrivent dans une logique écoresponsable et de développement durable :

- par le choix de matériaux liés à l'écoconstruction,
- par la réduction et la maîtrise de la dépense énergétique,

Vu la délibération du 20 janvier 2016 autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention dans le cadre des TEPCV du ministère de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, piloté par le PNRLAT ;

➤ **APPROUVE :**

○ **Le Budget prévisionnel d'investissement suivant :**

<b>TRAVAUX</b>	<b>Montant H.T.</b>	<b>240 000 €</b>
Travaux d'isolation des murs extérieurs		225 000 €
Stores isolants		15 000 €
<b>HONORAIRES</b>		<b>31 000 €</b>
<b>TOTAL HT</b>		<b>271 000 €</b>

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'état dans le cadre :

- de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR)
- des subventions de soutien à l'investissement public local « Bourgs-centre » et « Grandes priorités »
- de la réserve parlementaire (TDIL).

○ **Le plan de financement suivant :**

FINANCEMENTS	MONTANT H.T	%
ETAT DETR	40 650 €	15%
ETAT- Subvention Grandes priorités	64 363 €	24%
TEPCV PNR LAT	84 688 €	31%
TDIL (réserve parlementaire)	27 100 €	10%
AUTOFINANCEMENT ou emprunt	54 200 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>271 000 €</b>	<b>100%</b>

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, les subventions nécessaires au financement de cette opération.

D20160217-07-ToilettesPubliques

**TOILETTES PUBLIQUES - Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur la nécessité de construire de nouvelles toilettes publiques.

En effet celles qui sont en service actuellement sont vétustes, non fonctionnelles et complètement dépourvues d'accessibilité.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'état dans le cadre :

- de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR)
- de la réserve parlementaire (TDIL).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE :**

○ **Le Budget prévisionnel d'investissement suivant :**

TRAVAUX	46 600 €
HONORAIRES	4 400 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>51 000€</b>

○ **Le plan de financement suivant :**

FINANCEMENTS	MONTANT H.T	%
ETAT DETR	22 950 €	45%
	0 €	
TDIL (réserve parlementaire)	17 850 €	35%
AUTOFINANCEMENT ou emprunt	10 200 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>51 000 €</b>	<b>100%</b>

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, les subventions nécessaires au financement de cette opération.

D20160217-08-OucheMarechalTerrainsEtudesBudgetAnnexe

### **Lotissement « Ouche Maréchal »**

Gilles TALLUAU, Maire, demande à Ms Alain et Michel LECHAT, concernés par ce sujet de se retirer et rappelle que dans le cadre de sa politique de développement la Commune de Varennes sur Loire envisage de réaliser, sur son territoire, un quartier d'habitations dénommée « Ouche Maréchal » sur des terrains situés en zone à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme sur une superficie d'environ 3 hectares.

#### **1) PROJET D'ACHAT DU FONCIER**

Vu la délibération du 23 septembre 2015, autorisant Monsieur le Maire à négocier avec les propriétaires de terrains dans le cadre d'un projet de lotissement;

Monsieur le maire, donne lecture d'une lettre co-signée des propriétaires de l'Ouche Maréchal, qui sont disposés à vendre leurs terrains au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (16 voix) :

- **DONNE** un accord de principe pour acquérir **au prix de 10 € le mètre carré** une surface totale d'environ 2,3 hectares de terrains situés à l'Ouche Maréchal, actuellement classée en zone AU, sous réserve que :
  - o Cette zone soit reclassée en zone UA dans le cadre d'une révision du PLU ;
  - o Les résultats d'études de faisabilité et topographique soit satisfaisant ;
- **PRECISE** qu'en cas de décision définitive d'acquisition, les clôtures éventuelles liées à la séparation des propriétés seront à la charge de la commune ainsi que les frais de notaire et de géomètre inhérents à ces cessions (actes notariés et document d'arpentage). En outre, aucune indemnité d'éviction ne sera versée par la commune.

#### **2) ETUDES DE FAISABILITÉS**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la proposition de la SELARL ONILLON-DURET-MENEGUZZER-BÛCHER Géomètre-Expert-BET VRD et l'agence d'urbanisme, paysage et architecture URBAN'ism. Cette étude a pour objectif de réaliser un diagnostic détaillé du site, d'élaborer une esquisse, définir une enveloppe estimative avec pré-bilan financier et d'établir un planning prévisionnel.

Le montant de cette étude s'élève à **15 620 € HT** et **1 350 € HT** pour l'établissement d'un plan topographique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (16 voix) :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les études préalables pour apprécier la faisabilité technique, juridique et financière de l'opération visant à aménager le quartier « Ouche Maréchal ».

#### **3) BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**DECIDE** à l'unanimité (16 voix), l'ouverture d'un budget annexe 2016 « Lotissement Ouche Maréchal » à compter de l'année 2016.

D20160217-09-CreationPosteAttache **Création de poste « ATTACHÉ »**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, **DECIDE** de créer, à compter du **1<sup>er</sup> avril 2016** :

- **Un poste « d'attaché » à temps complet (35/35<sup>ème</sup>)**

Les crédits nécessaires au financement seront prévus au budget primitif 2016.

Monsieur le Maire est chargé de la nomination de l'agent à ce poste.

D20160217-10-PortAchatTerrainSentierPedestreBordLoire

## SENTIER PEDESTRE BORD DE LOIRE - ACHAT DE TERRAIN AU PORT

Gilles TALLUAU, Maire informe le conseil municipal qu'un propriétaire privé souhaite vendre à un exploitant agricole des parcelles de terre situées dans le secteur du port section F en zone Natura 2000.

Les parcelles (F441-F442-F450-F451-F452) sont situées en bordure de Loire et concerne le sentier pédestre reliant Saumur à Chouzé-sur-Loire Port Boulet. Les services de la Loire seront consultés afin de connaître les éventuels programmes d'acquisitions foncières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ DONNE un accord de principe pour l'achat d'une bande de terre afin d'assurer de façon pérenne un passage en bord de Loire et dont la largeur reste à définir.

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à négocier éventuellement avec le notaire en charge de cette vente ou avec le futur propriétaire des dites parcelles.

## SCOT

Il est précisé qu'en matière d'urbanisme les zones AU devront être urbanisée sinon elles risquent de retourner en zone A.

La révision du P.L.U. Intercommunal débutera en 2017 pour se terminer en 2019.

Le SCOT arrive à échéance fin juin 2016.

## Collège des Maires

Plusieurs points ont été évoqués lors du collège des maires du 4 février dernier :

- Monsieur Moreau, Chef de service d'insertion et de probation du SPIP de Maine et Loire, est venu présenter le travail d'intérêt général (T.I.G), des documents complémentaires nous seront transmis par l'Agglo.
- La signature électronique sera obligatoire à partir de janvier 2017.
- La future agglo a été évoquée : l'arrêté de périmètre devrait être proposé par Mme le Préfet de Maine et Loire. La Ville de Saumur comptera 56 communes (96 délégués communautaires dont 58 pour Saumur Agglo, 23 pour Saumur, 2 pour Allonnes, 2 pour Vivy, 6 pour Doué la Fontaine, 4 pour Gennes, 2 pour Les Rosiers sur Loire). Il sera nécessaire de définir les compétences obligatoires et opérationnelles. Un groupe de travail sera mis en place avant l'été pour définir les compétences. Au 2<sup>ème</sup> semestre, il sera calculé les incidences financières sur chaque commune.

SIVM : mutualisation : Le 3 février dernier à la Breille les Pins, a eu lieu une réunion de l'ensemble des personnels communaux des communes de l'ex canton d'Allonnes afin d'échanger et faire connaissance dans le cadre de la mutualisation des biens et services.

Sylvie BELLANGER a assisté à un groupe de travail transport agglo qui avait pour objectif de discuter de l'optimisation du transport en commun sur le saumurois et de faire une étude de diagnostic. Les nouveaux circuits seront présentés en juin pour un choix en juillet et une mise en place en septembre 2016. Un chargé de communication est embauché.

Le 1<sup>er</sup> février a eu lieu la réunion de préparation des marchés de producteurs. Les marchés ont lieu d'avril à septembre de 17h à 21h. Pour Varennes-sur-Loire, ce sera le 15 juillet, les autres communes participantes sont Vivy, Neuillé, Villebernier, Allonnes et Brain-sur-Allonnes. Les affiches et flyers ont été créés par la chargée de communication du PNR. Le coût de 554€ pour les impressions sera réparti entre les 6 communes. L'animation sera la même sur les communes. L'information sera faite avec les banderoles. Les 14 stands achetés par les communes dans le cadre de la mutualisation seront utilisés et le comité des fêtes de Vivy se propose de mettre à disposition le complément si besoin.

La Mairie de Saumur et l'Agglo ont réunis les élus de chaque commune afin de faire un bilan des compétences sports, connaître le nombre d'association sportive et les différentes infrastructures.

Une rencontre a eu lieu sur le temps des TAP, entre Sylvie BELLANGER, Christine JOUSSELIN, Anne-Laure BOSSARD directrice de Vivado, les classes de CE2 CM1 et CM2 afin de présenter le Conseil Municipal des Jeunes. Des représentants de chaque classe seront élus le vendredi 18 mars 2016. Une rencontre avec Mme PAGE aura lieu pour savoir s'il serait possible d'organiser les élections sur le temps scolaire.

Sylvie BELLANGER a assisté à l'Assemblée Générale de l'EVS Espace de vie sociale le 11 février dernier. Julie SIMON part au printemps. Le recrutement est en cours pour son remplacement. L'EVS demande une avance complémentaire de 548€ pour Varennes afin d'équilibrer les comptes.

## MSP

Gilles TALLUAU informe le conseil que le Dr SAPRALIEV ne viendra pas s'installer en mars comme cela avait été annoncé aux vœux du Maire. Le Dr SAPRALIEV n'a pu obtenir un certificat nécessaire pour exercer en France en qualité de médecin spécialiste en médecine générale libérale. Gilles TALLUAU indique qu'il est nécessaire de garder espoir de recruter un médecin généraliste. Par ailleurs M. le Maire précise que le Dr NALIN s'installera comme prévu en novembre dans la maison de santé.

## CIMETIERE

Gilles TALLUAU indique que le 2<sup>ème</sup> columbarium est complet. Différentes solutions sont envisagées pour répondre aux demandes d'emplacement lors de crémations. Un étage supplémentaire pourra être créé sur chaque columbarium existant. (8

places de plus). En outre des emplacements de caves urnes pourront être prévues pour les personnes souhaitant ce nouveau mode d'inhumation.

La commission voirie espaces verts se réunira dès la réception de plusieurs devis pour les étudier et choisir le fournisseur.

### Questions diverses

- Demande de M. IWEINS : un collectionneur de voix est à la recherche d'un lieu pour faire partager sa collection des grandes voix historiques de 1860 à 1960 le samedi 12 mars 2016 de 17h à 19h au centre culturel qui lui sera loué 84 €.
- Centre culturel : sur proposition de M. François BERNARD une démonstration de plantation entretien et taille de rosiers aura lieu le samedi 12 mars 2016 à 9h30
- Boule de fort : le challenge des cantonniers à Varennes aura lieu le samedi 5 mars 2016.
- Mise à disposition d'une piste vélo dans le cadre des actions de sécurité routière. Valérie COULBARY indique que cette remorque contenant tout le matériel pédagogique nécessaire, est mise à disposition à titre gracieux par la DDT pour 15 jours. Elle pourrait être utilisée pendant le temps des TAP, mais se pose la question de la mise sous abri de cette piste d'environ 70m<sup>2</sup>.
- Gilles TALLUAU indique que M. et Mme CHENU n'ont pas donné suite au projet de rachat du bar le Commerce.
- Sébastien DUPERRAY, le cuisinier de la cantine est en arrêt et le recrutement d'un remplaçant est en cours.
- Michel LECHAT s'inquiète de la sécurité routière lors de l'arrivée du garage dans la zone du Pré Bertain.
- Christine JOUSSELIN indique que VIVADO organise sa belote le samedi 5 mars 2016 à 14h30 à Allonnes.
- Michel LAMAND indique que 2 autres logements Saumur Habitat (maisons individuelles derrière la boucherie) dans le cadre du projet boucherie devraient être terminés fin mars.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 16 mars 2016 à 20 h 30.

*La séance est levée à 23H15.*

G. Talluau	S. Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jouselin	F. Bernard
Y. Mabileau	C. Langé	Jl. Joulin	S. Gégou	E. Jamet	V. Coulbary
M. Chapu	J. Pearson	M. Lechat	M. Nays	B. Saint-Cast	R. Millerand
D. Chevallier					